



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises de la branche professionnelle des études d'administrateurs et mandataires judiciaires, à partir des données de la DADS 2008-2016 fournies par l'Insee et de prévisions statistiques pour les années 2017-2019. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

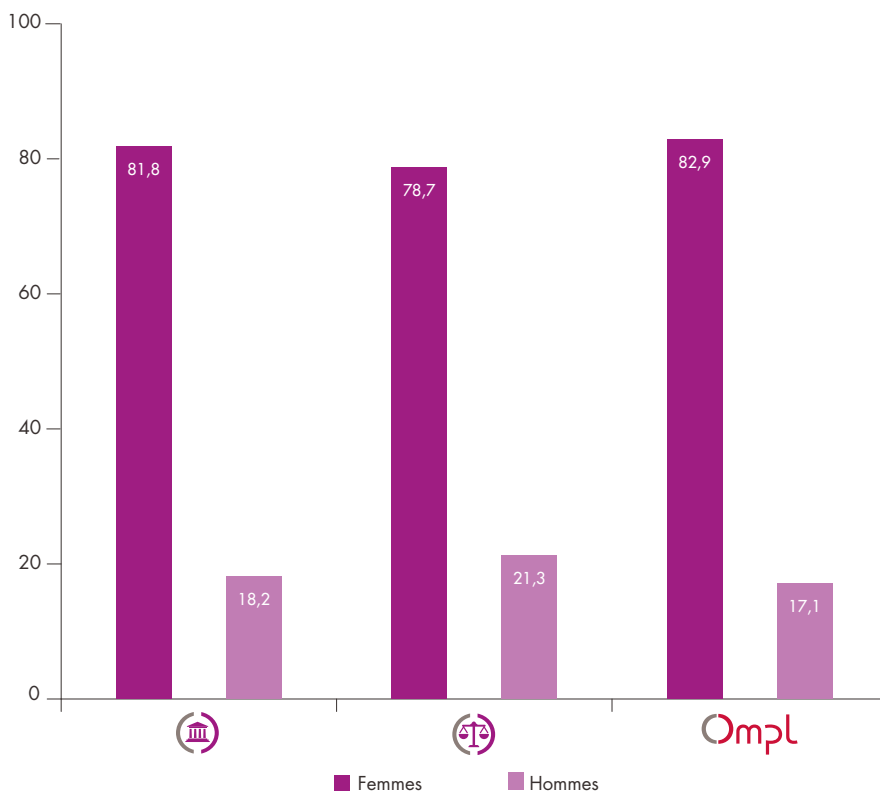


### EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS


Les emplois de la branche sont très majoritairement féminins : 81,8 % des salariés sont des femmes.

Cette proportion est supérieure à la moyenne du secteur (78,7 %).


### Répartition des salariés par genre (%)



Source : Insee, DADS 2016.

 Secteur juridique

Branche professionnelle

 Études d'administrateurs  
et mandataires judiciaires



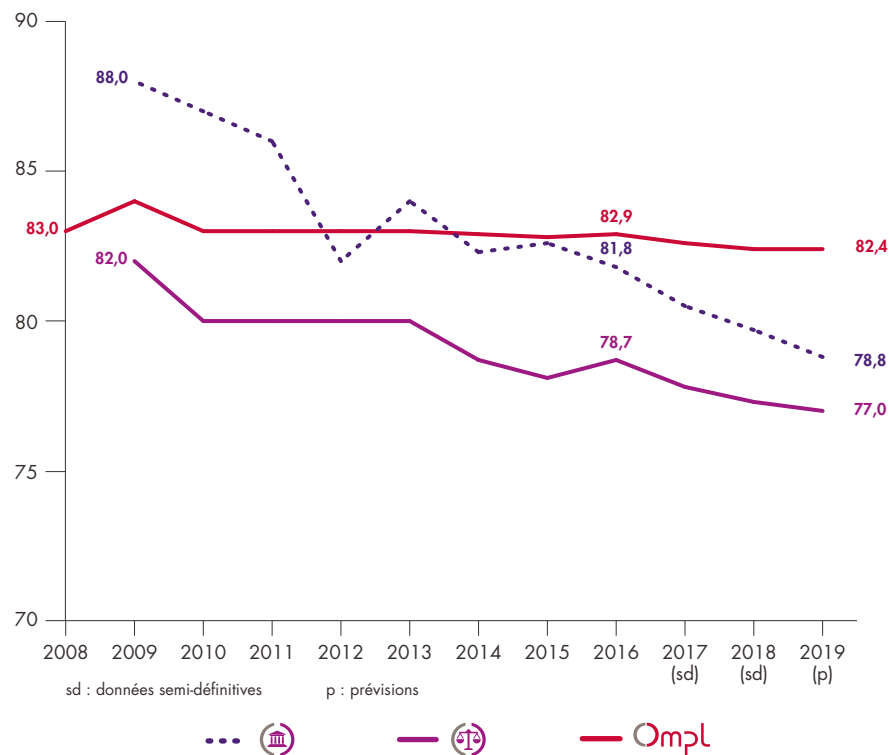
### REPLI DU TAUX DE FÉMINISATION

Par rapport à 2009, la part des femmes dans l'emploi de la branche diminue jusqu'en 2016.

Il baisse de 6,2 points.

Les prévisions pour les années 2017 à 2019 anticipent le maintien de cette tendance.

### Évolution du taux de féminisation (%)



Source : Insee, DADS 2008-2016, estimations.

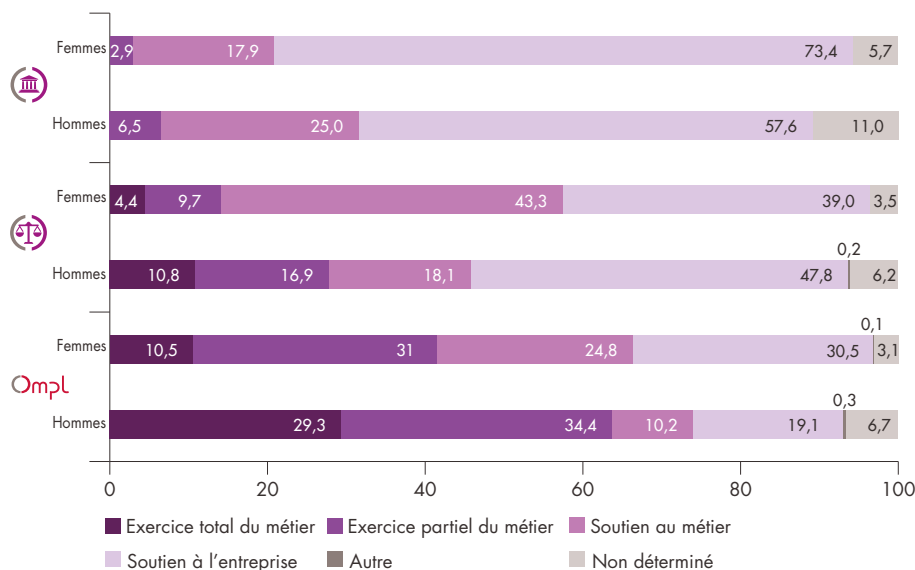


### EMPLOIS EN SOUTIEN DU MÉTIER ET DE L'ENTREPRISE

Les emplois de la branche viennent surtout en support du métier et de l'activité de l'entreprise (soutien au métier et soutien à l'entreprise).

Néanmoins, un effet du genre existe : 73,4 % des femmes exercent une activité de soutien à l'entreprise (secrétaires, employés et cadres administratifs...) contre 57,6 % des hommes.

### Répartition des salariés par genre et type de métier (%)



Source : Insee, DADS 2016.

1 : non déterminé pour cause de secret statistique.



### PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminée sont très largement majoritaires dans la branche.

Les hommes bénéficient moins souvent que les femmes de ce type de contrat (-10 points).

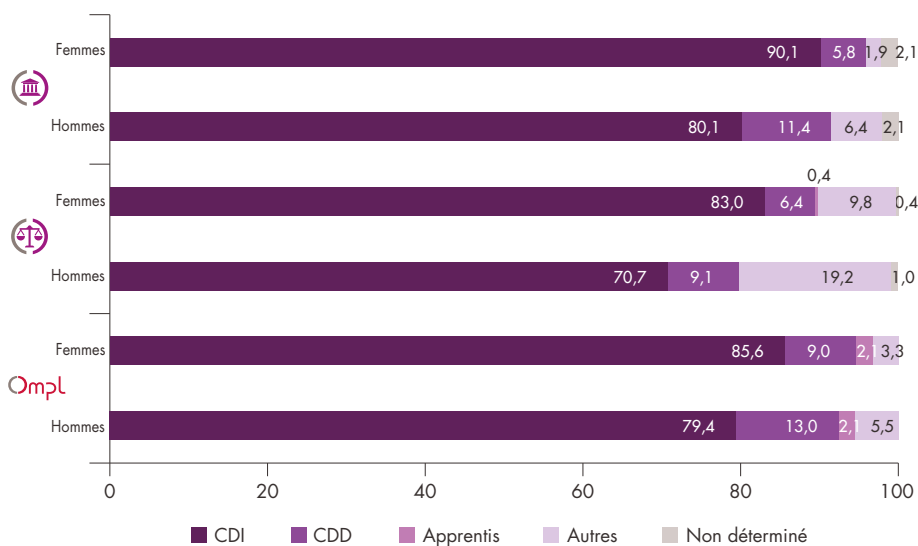


### SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux de féminisation de la branche varie fortement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour les Hauts-de-France (88,3 %) et atteint un minimum pour l'Île-de-France (77,6 %).

### Répartition des salariés par genre et type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2016.

### Taux de féminisation par région (%)

Régions			
Auvergne-Rhône-Alpes	80,0	82,4	83,8
Bourgogne-Franche-Comté	78,6	80,9	86,4
Bretagne	85,6	81,8	83,5
Centre-Val de Loire	87,2	80,5	85,0
Corse	ND <sup>1</sup>	66,1	81,5
DOM	82,6	75,5	81,3
Grand Est	87,6	81,5	85,8
Hauts-de-France	88,3	79,2	83,0
Île-de-France	77,6	74,3	77,3
Normandie	ND <sup>1</sup>	72,3	85,0
Nouvelle-Aquitaine	85,9	83,7	84,6
Occitanie	81,5	82,2	84,6
Pays de la Loire	78,4	79,5	83,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	79,8	81,2	84,6
<b>Ensemble</b>	<b>81,8</b>	<b>78,7</b>	<b>82,9</b>

Source : Insee, DADS 2016.

<sup>1</sup> : non déterminé pour cause de secret statistique.